

**COMPTE RENDU REUNION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Lundi 25 mai 2020**

**Installation du Conseil Municipal élu le 15 mars 2020**

Ordre du jour :

- 1) – Installation du conseil municipal
- 2) – Election du maire.
- 3) – Fixation du nombre des adjoints.
- 4) – Election des adjoints.
- 5) – Lecture de la Charte de l' élu local.
- 6) – Détermination des délégations du conseil municipal au maire.
- 7) – Détermination des délégations et subdélégations aux adjoints.
- 8) – Création de commissions municipales avec désignation de membres constituant les commissions.

A 19 heures la séance est ouverte et Mme le maire fait l'appel

**Présents** : François CAZIN, Jean-Claude CHADENAS, Laurent CHERRIER, Francine CLEMENT, Thérèse DAZIN, Catherine DESOUCHES-GRANGEONS, Charles-Antoine DE VIBRAYE, Lionella GALLARD, Michel GIL, Fabrice GOUNY, Alain GUILLOT, Philippe TESSIER, Fatima TOMMASI, Jacqueline VACELET, Marthe VIVANT.

Patricia GAUDRON, Secrétaire de Mairie.

Jean-Claude Chadenas, en sa qualité de doyen préside la séance et Marthe Vivant la benjamine est secrétaire de séance, Michel GIL et Jacqueline VACELET sont désignés comme assesseurs pour le bon déroulement du vote.

Nous pouvons procéder à l'installation du Conseil Municipal.

Jean-Claude Chadenas lit les principaux articles du Code Général des Collectivités Locales relatifs à l'élection du maire et des adjoints, le vote se fait à bulletin secret.

**Élection du Maire** : Lionella Gallard est seule candidate, à la suite du dépouillement des bulletins, Lionella Gallard est élue maire avec 15 voix.

Lionella Gallard reprend la présidence de la séance et propose de fixer le nombre d'adjoints à 4 adjoints, le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité

**Election des Adjoints** :

- 1<sup>er</sup> adjoint, Philippe Tessier est candidat et est élu avec 14 voix et 1 bulletin blanc
- 2<sup>ème</sup> adjoint, Jean-Claude Chadenas est candidat et est élu avec 14 voix , et 1 bulletin blanc
- 3<sup>ème</sup> adjoint, Alain Guillot est candidat et est élu avec 13 voix et 2 bulletins blancs
- 4<sup>ème</sup> adjoint, Francine Clément est candidate et est élue avec 15 voix.

Lionella Gallard lit la charte de l' élu local.

**Délégation du Maire** : Lionella Gallard fait lecture des délégations (document joint à la convocation) du conseil municipal et informe qu'elle rendra compte de ses décisions en Conseil Municipal

**Délégation aux adjoints** : reconduction des délégations de la précédente mandature à l'exception de l'Eclairage Public qui est confié à Alain .

- Philippe Tessier est chargé de la voirie, l'urbanisme, la signalisation et l'assainissement (en cas d'absence la charge est confiée à Lionella)
- Jean-Claude Chadenas est chargé du personnel communal, la gestion et l'entretien des salles, les actions sociales, les relations avec les associations communales (en cas d'absence la

charge est confié à Alain, à Francine pour l'action sociale, à Lionella Gallard pour le personnel)

- Alain Guillot est chargé des bâtiments communaux, l'entretien du matériel communal, le cimetière, l'éclairage publique, les relations avec les associations communales. (en cas d'absence, la charge est confiée à Lionella Gallard et Philippe Tessier pour l'éclairage public)
- Francine Clément est chargée des finances, service de l'aide sociale, affaires scolaires, transport scolaire, fêtes et cérémonies, fleurissement. (en cas d'absence la charge est confiée à Lionella Gallard)

### **Constitution des commissions communales**

-

- Appel d'offres
  - Titulaires : Michel GIL, Jean-Claude CHADENAS et Thérèse DAZIN
  - Suppléants : Philippe TESSIER, François CAZIN, Francine CLEMENT et Alain GUILLOT
- Tourisme, culture et vie associative :
  - Catherine DESOUCHES-GRANGEON, Marthe VIVANT, Laurent CHERRIER, Fatima TOMMASI, Jean-Claude CHADENAS Alain GUILLOT, Francine CLEMENT et Lionella GALLARD
- Affaires scolaires et Transports Scolaires :
  - Marthe VIVANT, Fatima TOMMASI, Jacqueline VACELET, Michel GIL et Francine CLEMENT
- Productions agricoles et calamités agricoles
  - Philippe TESSIER, François CAZIN et Marthe VIVANT
- Voirie et Assainissement :
  - Philippe TESSIER, Charles-Antoine de VIBRAYE, Thérèse DAZIN et François CAZIN
- Bâtiments communaux et matériel communal:
  - Jean-Claude CHADENAS, Fabrice GOUNY Alain GUILLOT et François CAZIN
- Site internet, communication et bulletin municipal :
  - Laurent CHERRIER, Thérèse DAZIN, Catherine DESOUCHES-GRANGEON, Jean-Claude CHADENAS, Marthe VIVANT, Fatima TOMMASI et Francine CLEMENT
- PLU et PLUI :
  - Thérèse DAZIN, Michel GIL, Alain GUILLOT, Philippe TESSIER et Fabrice GOUNY
- Droit de préemption urbain (DPU) :
  - Catherine DESOUCHES-GRANGEON, Alain GUILLOT, Philippe TESSIER, Jean-Claude CHADENAS et Francine CLEMENT
- Commerce et artisanat :
  - Charles-Antoine de VIBRAYE, Laurent CHERRIER et Catherine DESOUCHES-GRANGEON
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)
  - Titulaires : Jean-Claude CHADENAS et Francine CLEMENT
  - Suppléants : Jacqueline VACELET
- Conseil des Sages :
  - Fabrice GOUNY et Jean-Claude CHADENAS et Jacqueline VACELET

- Conseil des Jeunes
  - Marthe VIVANT, Fatima TOMMASI et Laurent CHERRIER
- Sécurité civile :
  - Michel GIL, Jacqueline VACELET, Alain GUILLOT, François CAZIN, Jean-Claude CHADENAS et Fabrice GOUNY
- Environnement, biodiversité et cadre de vie (nouvelle commission)
  - Catherine DESOUCHES-GRANGEON, Fatima TOMMASI, Laurent CHERRIER et Francine CLEMENT

La séance du Conseil Municipal est terminée et close à 19 h45

**Prochaine réunion du Conseil Municipal lundi 8 juin à 19 heures à la salle des fêtes**